

Schaan, le 27 juillet 2005

((Texte de presse : 2861 signes, espaces compris)).

CONCOURS „AVENIR DANS LES ALPES“ DE LA CIPRA – LES PROJETS REÇUS SONT EN LIGNE SOUS WWW.CIPRA.ORG/AVENIR

570 PROJETS EN LIGNE POUR 150'000 EUROS DE PRIX

Le concours d'„Avenir dans les Alpes“ lancé à l'échelle alpine a suscité un engouement important. Au 20 juillet, date butoir pour l'envoi des dossiers, des particuliers et des organisations des huit pays alpins avaient présenté plus de 570 projets. Toutes ces contributions peuvent être consultées dès maintenant sur le site www.cipra.org/avenir. Les six projets lauréats seront avisés au cours de la première moitié de septembre et connus du public le 22 septembre.

Ce concours a pour but de récompenser les meilleurs projets en faveur d'un **développement durable dans l'espace alpin**. Dans le cadre du projet „Avenir dans les Alpes“, la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) recueille les idées novatrices déjà mises en œuvre et décerne six prix aux meilleurs projets. La Fondation suisse MAVA pour la protection de la nature finance ce projet ainsi que son concours, doté de 150'000 euros.

220 projets ont été déposés en provenance de Suisse, 186 d'Italie. Le concours a aussi rencontré un grand succès en Autriche avec 153 candidatures. D'autres contributions nous sont également parvenues de France (82), d'Allemagne (57), de Slovénie (27), du Liechtenstein (15) et de Monaco (5). Un grand nombre de candidatures concernent des projets transnationaux.

Six cadres thématiques avaient été définis pour la présentation de projets contribuant à un développement durable : „Plus-value régionale“, „Capacité d'action sociale“, „Espaces protégés“, „Mobilité“, „Nouvelles formes de prise de décisions“, „Politiques et instruments“. La quantité d'envois reçus en témoigne : une foule de projets durables ont été réalisés dans les Alpes. L'un des objectifs principaux d'„Avenir dans les Alpes“ consiste à mettre en réseau ce type de projets et les acteurs et actrices impliqués. Toutes les contributions sont donc accessibles dès maintenant sur www.cipra.org/avenir où elles peuvent faire l'objet de commentaires.

Le jury international est notamment constitué de représentant-e-s de la Fondation MAVA pour la protection de la nature, de CIPRA-International et de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL/FNP. Le jury décernera six prix de 25'000 euros chacun. Il examinera la durabilité des projets en les évaluant sous les aspects suivants : quels sont ceux qui harmonisent au mieux les intérêts écologiques, économiques et culturels ? Lesquels développent des idées applicables à d'autres régions et attirent l'attention du public sur le thème de la durabilité ?

L'attribution des prix aura lieu le 22 septembre dans le cadre de la Conférence annuelle 2005 de la CIPRA à Brigue/CH.



Zukunft in den Alpen
Avenir dans les Alpes
Futuro nelle Alpi
Prihodnost v Alpah
Future in the Alps



Des illustrations, des photos en qualité d'impression et le communiqué de presse peuvent être téléchargés sous www.cipra.org/avenir/presse .

Le projet „Avenir dans les Alpes“

Ce concours est organisé dans le cadre du projet „Avenir dans les Alpes“ de la CIPRA, qui se déroulera jusqu'à fin 2007. Il est financé par la Fondation suisse MAVA pour la protection de la nature.

Dans la première partie du projet, CIPRA-International recueille les savoirs actuels dans les Alpes. Dans la deuxième partie, la CIPRA crée un réseau de personnes et d'institutions et rend les savoirs réunis accessibles dans tout l'espace alpin. La troisième partie consiste à encourager des projets précis en faveur d'un développement durable dans l'Arc alpin.

L'échange d'expériences et le transfert de savoirs entre acteurs et actrices doivent favoriser un développement de l'espace alpin orienté vers l'avenir.

Le projet comprend six groupes thématiques, constituant également les catégories du concours :

1. Plus-value régionale
2. Capacité d'action sociale
3. Espaces protégés
4. Trafic de loisirs, touristique et des pendulaires
5. Nouvelles formes de prise de décisions
6. Incidence et développement de politiques et d'instruments